

Polyvalente Chanoine- Armand-Racicot

940, boulevard de Normandie

Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3A 1A7

Politique d'intégrité intellectuelle (PEI)



Date de révision : octobre 2023



TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Mission et vision de l'établissement	2
Énoncé de politique	2
But de l'intégrité intellectuelle	2
Philosophie de l'établissement	3
Droits et responsabilités	4
Établissement	4
Enseignant(e)s	4
Élèves.....	5
Parents/tuteurs légaux	6
Enseignement de l'intégrité intellectuelle	7
Pratiques communes de l'établissement	7
Bonnes pratiques	8
Mauvaise conduite	9
Mesures à prendre en cas d'infraction	10
Liens avec les autres politiques	11
Liens avec la politique d'inclusion	11
Liens avec la politique linguistique.....	11
Liens avec la politique d'évaluation	11
Bibliographie	12

Préambule

Mission et vision de l'établissement

La Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot s'est dotée d'un projet éducatif ayant deux enjeux :

- 1) Les apprentissages de la communauté éducative ;
- 2) La sécurité et le bien-être.

La Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et les membres de sa communauté scolaire cherchent donc à s'assurer que les élèves s'épanouissent dans leur établissement et qu'ils réussissent à atteindre leurs objectifs en fonction de leurs capacités. Les acteurs de la communauté scolaire sont appelés à collaborer ensemble afin que leurs efforts afin d'assurer la réussite des élèves soient coordonnés et qu'ils se sentent valorisés dans leur travail.

Dans le cadre du PEI, les élèves réalisent leur plein potentiel en allant au-delà des résultats académiques. De par les élèves qu'ils côtoient et les sujets abordés en classe, ils sont sensibilisés aux autres, tant au niveau local qu'international. La Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot travaille à établir des liens de plus en plus étroits avec la communauté qui l'entoure. Les élèves du PEI ont de nombreux services à leur disposition pour leur permettre de s'épanouir et dans certains cas, affronter les difficultés qu'ils pourraient vivre.

Énoncé de politique

L'avènement des réseaux sociaux et de l'environnement numérique font en sorte qu'il est facile d'accéder à des informations très rapidement. Il est donc nécessaire d'avoir des outils permettant de faire comprendre aux élèves l'importance fondamentale du respect de la propriété intellectuelle. Il est important de les éduquer à respecter le travail d'autrui. Ainsi, les élèves feront preuve de réflexion, d'intégrité et de raisonnement.

L'intégrité intellectuelle attendue de l'ensemble de la communauté scolaire repose sur cinq principes fondamentaux liés à l'intégrité, soit l'honnêteté, la confiance, l'équité, le respect et la responsabilité.

But de l'intégrité intellectuelle

Cette politique d'intégrité intellectuelle vise à fournir aux élèves et à tous les acteurs du PÉI de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot une base sur laquelle s'appuyer afin de s'assurer d'un maximum d'uniformité dans l'application d'une structure d'encadrement juste et équitable pour tous concernant l'intégrité intellectuelle.

Définitions des cinq principes fondamentaux de l'intégrité intellectuelle

Honnêteté : Dire la vérité dans une réflexion, ne pas inventer pour faire « beau », pour faire plaisir. Être honnête quant à sa participation dans un travail d'équipe.

Confiance : Croire aux faits et gestes d'une personne. Il faut avoir confiance en la personne, en ce qu'elle fait et ce qu'elle dit.

Équité : Être honnête quant à sa participation dans un travail d'équipe et obtenir le résultat en fonction de sa participation. Être juste envers ce que nous avons fait.

Respect : Être respectueux de soi, des autres, des règles de la communauté, de son travail et de celui d'autrui

Responsabilité : Montrer une utilisation responsable d'Internet et des réseaux sociaux, être responsable de ses actes et d'en assumer les conséquences.

Droits et responsabilités

Établissement

L'établissement permet l'apprentissage des principes d'intégrité intellectuelle lors du parcours PEI des élèves.

Droits

- L'établissement a le droit de s'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle par l'ensemble des membres de la communauté scolaire.

Responsabilités

- L'établissement doit diffuser la présente politique auprès de la communauté scolaire.
- La direction doit appliquer les sanctions prévues dans la politique d'intégrité intellectuelle en cas de non-respect de celle-ci.
- La direction doit appliquer le point 5.4 du code de vie à l'égard du plagiat et de la tricherie.

Enseignant(e)s

Les enseignants sont au cœur de l'enseignement des principes d'intégrité intellectuelle aux élèves du PEI.

Droits

- Les enseignants ont le droit d'appliquer la politique d'intégrité intellectuelle lors de la remise de travaux par les élèves.
- Les enseignants supervisant des projets personnels ont le droit de refuser de signer le formulaire d'intégrité du projet personnel si l'élève ne rencontre pas son superviseur trois fois et/ou si l'élève n'a pas remis de preuves (photos, vidéos) de la réalisation de son produit. Ceci entraîne automatiquement l'échec du projet personnel de l'élève.

Responsabilités

- Les enseignants sont responsables de la présentation en classe des cinq principes d'intégrité intellectuelle, à savoir l'honnêteté, le respect, l'équité, la responsabilité et la confiance.
- Les enseignants doivent respecter la politique du CSSDHR en matière d'intégrité.

Droits et responsabilités

Élèves

Les élèves sont responsables du respect de l'intégrité intellectuelle dans leurs travaux. Ils doivent cependant bénéficier d'un enseignement des principes d'intégrité intellectuelle afin de pouvoir les respecter.

Droits

- Les élèves ont le droit de recevoir les outils leur permettant de respecter les principes d'intégrité intellectuelle.
- Les élèves ont le droit d'obtenir l'enseignement des cinq principes d'intégrité intellectuelle au cours des cinq années du PEI.

Responsabilités

- Les élèves doivent remettre des travaux qu'il a rédigés lui-même dans les délais prescrits, dans une langue de qualité en respectant les normes de présentation demandées;
- Afin d'éviter une accusation de plagiat, les élèves doivent se référer aux *Normes de présentation* de notre établissement au moment de rédiger leurs travaux;
- Les élèves doivent communiquer de façon intègre avec l'ensemble des membres du personnel de l'école ainsi que les membres de la communauté lors de ses activités de bénévolat;
- Les élèves doivent prendre conscience qu'ils sont personnellement responsables de l'intégrité intellectuelle de ses travaux;
- Les élèves doivent connaître les comportements constituant une mauvaise conduite (par exemple plagiat, copie du travail d'une autre personne, etc.)
- Les élèves doivent signer le Code de vie dans son Passeport et le contrat d'engagement PEI en début d'année.
- Pour le projet personnel, l'élève doit rencontrer son superviseur au moins trois fois et fournir des preuves du produit (vidéos, photos, texte, etc.) pour que le formulaire d'intégrité du projet personnel soit signé par le superviseur.

Parents/tuteurs légaux

Les parents/tuteurs légaux sont présents pour accompagner leur enfant dans le respect de l'intégrité intellectuelle.

Droits

- Les parents ont le droit d'avoir accès à la politique d'intégrité intellectuelle afin de connaître les exigences de l'établissement en la matière.
- Les parents ont le droit d'avoir accès aux *Normes de présentation* du PEI afin d'accompagner leur enfant dans le respect des principes d'intégrité intellectuelle.

Responsabilités

- Les parents doivent éduquer leur enfant quant au respect des cinq principes d'intégrité intellectuelle.
- Les parents doivent accompagner leur enfant dans la réalisation de ses travaux scolaires (et non le faire à leur place).
- Les parents doivent signer le Passeport (agenda scolaire) de leur enfant ainsi que son contrat d'engagement PEI à chaque année du PEI.

Pratiques communes de l'établissement

En 1^{re} année du PEI, les élèves se familiarisent avec diverses approches de l'apprentissage telles que l'organisation et les compétences de recherche en matière de culture de l'information à l'aide de formation continue et de réinvestissement dans différentes matières. Ainsi, ils commencent à développer leurs habiletés à citer les sources dans un travail, le référencement des sources dans une bibliographie ainsi qu'à apprendre les conséquences liées au non-respect de l'intégrité. Cela permet aux élèves de développer leur sensibilité aux cinq principes fondamentaux de l'intégrité intellectuelle.

- Le groupe de matières Arts enseigne l'honnêteté, notamment par le biais d'appréciations des travaux d'autres élèves.
- Le groupe de matières Individus et sociétés enseigne le respect, notamment par le biais des règles de citation des sources. Les groupes de matières Arts et Éducation physique et à la santé enseignent le respect par rapport à soi et aux autres, grâce notamment au travail collaboratif.
- Le groupe de matières Individus et sociétés (Éthique et culture religieuse) enseigne la responsabilité, notamment par rapport à une utilisation responsable d'Internet et des réseaux sociaux ainsi que la responsabilité par rapport à nos actes.
- Les projets en Design permettent d'enseigner l'équité, notamment par rapport à sa participation au travail d'équipe. Les projets Design sont également reliés à l'action par le service, ce qui permet de réfléchir à l'équité entre les différents membres de la communauté et comment il est possible de rendre le monde plus équitable.
- Plusieurs groupes de matières abordent la confiance, notamment par les œuvres littéraires en Langue et littérature et en Acquisition de langues.

Exemples de bonnes pratiques d'intégrité

- ✓ Présenter un travail en respectant les normes de présentation de l'établissement quant à la citation des sources et la bibliographie.
- ✓ Dans le cadre d'un travail individuel, la production/l'élaboration du travail doit se faire seul, sans l'aide d'un parent ou d'un pair.
- ✓ Dans le cadre d'un travail fait à distance, utiliser uniquement les ressources permises par l'enseignant.
- ✓ Participer activement dans un travail d'équipe.

= Rigueur intellectuelle, Respect dont celui du droit d'auteur, Confiance, développement du sens des Responsabilités, Effort, Créativité, Équité

Mauvaise conduite

Exemples de pratiques mauvaises ou inacceptables

- ✓ Prendre à autrui des paroles et/ou des citations de textes sans les référencer.
- ✓ Paraphraser l'ensemble d'un texte de manière intentionnelle.
- ✓ Copier le travail et/ou le devoir d'un élève.
- ✓ Demander à un parent ou à un pair de faire le travail à sa place.
- ✓ Utiliser des ressources non permises, notamment sur Internet, pour faire un travail à distance.

Mesures à prendre en cas d'infraction

Conséquences d'une mauvaise conduite de l'élève

1^{re} à 3^e année du PEI

Tout élève contrevenant à la politique d'intégrité se verra offrir la possibilité de refaire son travail par l'enseignant. En 1^{re} et 2^e année du PEI, l'enseignant décidera de la note qui lui sera attribuée à la suite de ce nouveau travail. En 3^e année du PEI, l'élève obtiendra au maximum la note de passage.

4^e et 5^e année du PEI

Tout élève contrevenant à la politique d'intégrité verra l'application des conséquences nommées au point 5.4 du code de vie de la Polyvalente.

Rapport d'enquête sur la mauvaise conduite de l'élève

L'intervenant fournira les preuves de la mauvaise conduite de l'élève (par exemple, sources du plagiat dans un travail). Il doit ensuite informer la direction de la situation et préciser les conséquences qui s'appliqueront au cas. L'intervenant doit informer les parents et l'élève de la situation et la consigner dans le dossier de l'élève. Celui-ci peut demander une rencontre pour expliquer sa mauvaise conduite sans nécessairement modifier la conséquence appliquée.

Liens avec les autres politiques

Liens entre la politique d'intégrité intellectuelle et la politique d'inclusion

La suppression des obstacles à l'apprentissage ne doit pas entraîner le non-respect des principes d'intégrité intellectuelle. Il faut respecter entre autres le principe d'équité, c'est-à-dire qu'il faut partager équitablement le travail entre tous, peu importe la réalité de chaque membre de l'équipe. Il faut aussi être honnête quant à sa participation à un travail.

Liens entre la politique d'intégrité intellectuelle et la politique linguistique

L'apprentissage d'une langue peut apporter son lot de défis, notamment quand cette langue est apprise au cours de son cursus scolaire. Il faut donc être honnête par rapport aux outils utilisés pour améliorer la qualité d'un travail. Il faut aussi faire référence aux auteurs cités quand il s'agit d'analyse littéraire.

Liens entre la politique d'intégrité intellectuelle et la politique d'évaluation

Lors d'évaluations, l'élève doit respecter les règles d'intégrité intellectuelle exigées par l'enseignant. En cas de non-respect, les conséquences en cas de mauvaise conduite seront appliquées.



Normes de présentation

Table des matières

MISE EN PAGES.....	14
LES FIGURES, LES TABLEAUX ET LES CITATIONS.....	16
LES CITATIONS.....	17
LA NOTATION DE BAS DE PAGE.....	18
LA BIBLIOGRAPHIE.....	20



Mise en pages

La présentation matérielle des travaux exige un travail de mise en forme à la fois méthodique et rigoureux de la part de l'élève. À moins d'indications contraires du professeur, l'élève devra se conformer aux directives suivantes¹.

Les travaux sont présentés sur du papier de format 8,5 X 11 po. (21,6 cm X 28 cm). Ils sont dactylographiés ou imprimés à interligne et demi², uniquement sur la face recto, caractères Times New Roman, 12 points. L'espace entre les paragraphes correspond à l'interligne double. Chaque paragraphe (justifié des deux côtés) peut être précédé d'un enfoncement de texte (alinéa) de 1,25 cm.

La marge de gauche et celle du haut de la page sont fixées à 3,5 cm ; celles de droite et du bas du document sont à 2,5 cm.

Les travaux sont toujours paginés et justifiés des deux côtés. Le numéro de page s'inscrit, au choix, dans le coin supérieur ou inférieur droit de la page, à 2,5 cm du bord (hauteur et largeur). La page de titre fait figure d'exception; celle-ci ne doit pas être paginée, ni comprise dans le décompte. Par ailleurs, on comptera la première page des critères A, B, C et D ainsi que les annexes.

¹ Nous avons également consulté le document fort utile *Normes de présentation des travaux écrits* publié par le Cégep de Sainte-Foy en 2008, sous la direction de Jules Fontaine (disponible au www.cegep-ste-foy.qc.ca/csf4/fileadmin/Le_Cegep-07/Publications_et_formulaires/NormesTravauxCSF.pdf)

² La politique énoncée ne s'applique pas au présent document.

La table des matières est placée au début du travail, après la page de titre. Elle adopte la même marge que le texte. La table des matières énumère les titres des subdivisions du travail, et indique la page où celles-ci figurent dans le texte. Les titres des chapitres ou des grandes parties du texte sont en lettres majuscules. Les titres des sections et des sous-sections sont à simple interligne. On suggère de décaler les sous-sections légèrement vers la droite (un renforcement de 1,25 cm convient), afin de bien les démarquer.

Exemple de la table des matières pour un essai

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
1. L'HISTORIQUE	
1.1 Les origines des agences de publicité	2
1.2 Les variantes de la publicité	2
2. LA PUBLICITÉ SUR LE NET	
2.1 L'évolution de la situation	3
2.2 Étude de cas : Cossette Communication	3
3. LES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	
3.1 Le travail dans les agences de publicité.....	4
3.2 La réaction des clients.....	5
3.3 La société est-elle prête ?	5
Conclusion.....	6
Bibliographie.....	7
Annexes	
Site des agences membres de l'AAPQ	8
Foire aux questions (FAQ)	9



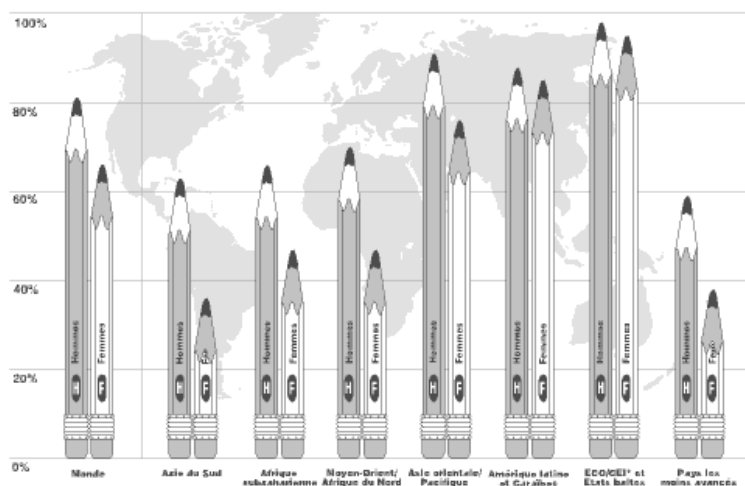
Les figures, les tableaux et les citations

LES FIGURES ET LES TABLEAUX

Les figures et les tableaux sont numérotés en continu, distinctement les uns des autres, en leur adjoignant la mention spécifique « figure » ou « tableau ». On indiquera, par exemple, Figure 1, Figure 2, Figure 3, etc., et Tableau 1, Tableau 2, Tableau 3, etc. Les figures et les tableaux seront toujours coiffés d'un titre complet et évocateur. Les références mises à profit pour les confectionner doivent obligatoirement être précisées. On les inscrira immédiatement sous les figures ou les tableaux.

Exemple de tableau

TABLEAU 1 : Taux d'analphabétisme des adultes



Source : La situation des enfants dans le monde, UNICEF, 1998.

La citation renvoie, directement ou indirectement, à l'interprétation d'un spécialiste auquel vous vous référez pour appuyer votre argumentation. Directe, la citation reprend telle quelle une partie du texte; toute troncation du texte original doit être indiquée par trois points entre crochets [...]. Si la citation est de 3 lignes ou moins, vous l'insérez directement dans votre texte, entre guillemets. Les citations de deux ou trois vers peuvent être placées sur une même ligne et séparées par une barre oblique : « Ma vitre est un jardin de givre/Qu'est-ce que le spasme de vivre! » Si la citation est de 4 lignes ou plus, vous la présentez en la détachant du texte, sans guillemets, à interligne simple, en retrait du texte principal par un alinéa de 1,25 cm environ. Peu importe la longueur de la citation, assurez-vous de bien l'intégrer à votre texte en l'introduisant et en la commentant. **Le texte qui introduit une citation doit toujours se terminer par un deux points.** Vous pouvez également citer indirectement un auteur en résumant ses idées dans vos propres mots.



Les citations

Que la citation soit directe ou indirecte, il faut toujours en identifier l'origine par une référence (voir la notation de bas de page). La citation vous permet de reconnaître que vous empruntez une idée, une donnée, une interprétation, etc., à quelqu'un d'autre. Ce faisant, vous témoignez de votre dette intellectuelle, plutôt que de piller le travail des autres, un procédé autrement connu sous le nom de plagiat.

Exemple de citation courte

Introduction de
la citation

On s'attache avec une tristesse profonde aux personnages que Victor Hugo nous décrit avec une habileté extraordinaire. C'est un écrivain de génie, qui met des mots ensemble et crée des phrases si belles qu'on se prend à les relire pour bien s'en imprégner. Par exemple, lorsqu'il décrit Mademoiselle Baptistine : « Elle n'avait jamais été jolie; toute sa vie, qui n'avait été qu'une suite de saintes œuvres, avait fini par mettre sur elle une sorte de blancheur et de clarté; et, en vieillissant, elle avait gagné ce qu'on pourrait appeler la beauté de la bonté³. »

Exemple de citation longue

Cet incomparable romancier est fort lu et très renommé, et plusieurs lecteurs du monde entier en font une figure de proue du XXI^e siècle. Une étude qui a paru en 2007 démontre bien l'importance de l'œuvre :

Introduction de
la citation

On pourrait sans peine trouver bien d'autres chiffres pour prouver le rayonnement extraordinaire de Victor Hugo et de son œuvre dans le monde entier, et dans toutes les couches de la société. Un petit test [...] réalisé en août 2006 sur Internet le montre : lorsqu'on fait une recherche par nom sur *Google France*, Victor Hugo est l'écrivain du XIX^e siècle qui suscite le plus d'entrées (3 920 000) [...]⁴.

³ Victor HUGO, *Les Misérables*, p. 11.

⁴ Marieke STEIN, « Victor Hugo », Web.



La notation de bas de page

La notation de bas de page vous permet de faire valoir la base documentaire sur laquelle repose votre travail de recherche. Elle vous permet ainsi de reconnaître vos dettes intellectuelles par l'identification des ouvrages et des auteurs auxquels vous empruntez des faits ou des interprétations. La notation vous permet également de présenter un bref commentaire qui, intégré dans le texte, aurait détourné le lecteur de votre propos principal. Vous positionnez l'appel de note de bas de page immédiatement après un mot ou à la fin d'une phrase, avant le signe de ponctuation qui termine la phrase. Contrairement à la bibliographie, la référence présentée en note de bas de page débute par le prénom de l'auteur, suivi du NOM. La virgule sépare chaque composante de la référence bibliographique.

La première fois que vous citez une référence, indiquez :

Pour les imprimés (livres, ouvrages de référence, articles de revues ou de journaux, etc.)

1. le prénom et le NOM (en **majuscules**) de l'auteur ; **attention** : pour deux auteurs et plus, faire suivre le nom de l'expression « et coll. », alors que dans la bibliographie, on utilise cette expression pour trois auteurs et plus
2. le *titre de l'ouvrage* (en **italique**) ; de « l'article » ou de « l'extrait » (entre **guillemets**)
3. le numéro de la page d'où provient la citation

Voir
exemples
1,5, 9

Pour les références du web

Auteur connu :

1. le prénom et le NOM (en **majuscules**) de l'auteur
2. le « titre de l'article » (entre **guillemets**)
3. Web

Auteur inconnu:

1. le « titre de l'article » (entre **guillemets**)
2. le *nom du site* (en **italique**)
3. Web

Voir
exemple 3

Pour les sources audiovisuelles

1. le prénom et le NOM (en **majuscules**) de l'auteur
2. le *titre de l'ouvrage* (en **italique**) ou de « l'extrait » (entre **guillemets**)
3. le type de source (CD, DVD, VHS)

Voir
exemple 4



La notation de bas de page

Pour les extraits d'émissions de radio et de télévision

1. le prénom et le NOM (en **majuscules**) de l'auteur du reportage ou de l'animateur
2. le « titre de l'extrait » ou du « reportage » (entre **guillemets**)
3. le *titre de l'émission* (en **italique**)

Voir
exemple 2

Pour les communications personnelles, entrevues, conférences

1. le prénom et le NOM (en **majuscules**) de la personne ressource
2. le « sujet de la rencontre » (entre **guillemets**)
3. le type de rencontre

Voir
exemple 8

Remarque : Afin d'éviter les longues références en bas de page :

1. Si les éléments sont trop longs, par exemple le nom d'un organisme auteur ou le titre, n'écrivez que les trois premiers termes suivis de points de suspension.
2. Si des références aux auteurs et/ou aux titres sont souvent citées, utilisez les **abréviations du tableau ci-dessous.**

Voir
exemple 1

Voir
exemples
6, 7, 10, 11

Tableau 2 : Abréviations dans les notes de bas de page

Abréviation	Signification	Utilisation
<i>Ibid.</i>	pour <i>ibidem</i> (au même endroit)	Dans le cas de citations consécutives d'une même source.
<i>Id.</i>	pour <i>idem</i> (le même)	Dans le cas de citations consécutives du même auteur, dans des ouvrages différents.
<i>Op. cit.</i>	pour <i>opere citato</i> (ouvrage cité)	Dans le cas de citations non consécutives d'un même auteur.
<i>Loc. cit.</i>	pour <i>loco citato</i> (article cité)	Comme <i>op. cit.</i> , mais pour des citations provenant d'un périodique, d'un quotidien, d'un dictionnaire, d'une encyclopédie ou d'un site Web par exemple.

Source : Normes de présentation des travaux, Cégep de Sainte-Foy, 2008, p. 12

Exemples

- ¹ CONSEIL NATIONAL DE..., *Effets des aérosols...*, p. 117.
- ² Jean-Pierre ROGEL, « Cerveau et émotions », *Découverte*.
- ³ Danielle SAINT-LAURENT et coll., « Surveillance des suicides au Québec », Web.
- ⁴ José FOREST, *La victime cachée*, VHS.
- ⁵ Olive Patricia DICKASON, *Les premières nations du Canada*, p. 302.
- ⁶ *Ibid.*, p. 297.
- ⁷ *Id.*, *Le mythe du sauvage*, p. 363.
- ⁸ Pierre CHASTENAY, « Le centre de l'univers », conférence.
- ⁹ Michel ARSENEAULT, « L'exception malgache », p. 44.
- ¹⁰ Olive Patricia DICKASON, *op. cit.*, p. 362.
- ¹¹ Jean-Pierre ROGEL, *loc. cit.*



La bibliographie

La bibliographie est présentée à simple interligne et par ordre alphabétique. Chaque notice est séparée par un double interligne. Les différentes composantes de la description bibliographique sont séparées par des virgules. Le titre des documents est inscrit en italique; le titre des articles ou des extraits de documents est placé entre guillemets. Vous devez trouver le plus d'éléments possibles, mais advenant l'absence de l'un d'entre eux, vous devez simplement passer à l'élément suivant. Par exemple : Quand il n'y a pas d'auteur, l'entrée se fait au titre.

Livres et extraits de volumes

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur ou NOM DE L'ORGANISME AUTEUR (en **majuscules**),
2. « Titre de l'extrait » (entre **guillemets**) s'il y a lieu,
3. *Titre de l'ouvrage* (en **italique**),
4. Volume ou Tome s'il y a lieu,
5. Lieu d'édition,
6. Maison d'édition,
7. Année d'édition,
8. Nombre de pages de l'ouvrage ou pages couvertes par l'extrait.

Exemples

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA, *Effets des aérosols sur processus atmosphériques*, Ottawa, Le Conseil, 1983, 230 p.

Organisme/auteur

DICKASON Olive Patricia, *Le mythe du sauvage*, Sillery, Septentrion, 1993, 451 p.

DICKASON Olive Patricia, *Les premières nations du Canada*, Sillery, Septentrion, 1996, 511 p.

HUOT Richard et Gérard-Yvon ROY, *Chimie organique : Notions fondamentales*, Montréal, Fides, 2011, 567 p.

2 auteurs

LACOURSIÈRE Jacques, *Histoire populaire du Québec*, Tome 4, Sillery, Septentrion, 1997, 411 p.

« Les plus hautes montagnes du monde », *Le grand livre du monde*, Montréal, Sélection du Reader's Digest, 1993, p. 452.

ROY Pierre et coll., *La grammaire française*, Paris, Libro, 1992, 201 p.

3 auteurs et plus



La bibliographie

Articles de revues ou de journaux

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur et/ou de l'agence de presse,
2. « Titre de l'article » (entre **guillemets**),
3. *Titre du périodique ou du journal* (en **italique**),
4. Volume et numéro s'il y a lieu,
5. Date d'édition,
6. Pages couvertes par l'article.

Exemples

ARSENEAULT Michel, « L'exception malgache », *L'Actualité*, vol. 28, n° 11, juillet 2003, p. 42-46.

PRESSE CANADIENNE, « Rappel d'aliments : l'Agence canadienne d'inspection admet les carences », *Le Soleil*, 2 avril 2008, p. 10.

VASTEL Michel, « Ici Radio-Ghana... », *Le Soleil*, 15 novembre 1995, p. A15.

Ouvrages de référence (atlas, dictionnaires, encyclopédies, etc.)

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur,
2. « Titre de l'article » (entre **guillemets**),
3. *Titre de l'ouvrage* (en **italique**),
4. Volume s'il y a lieu,
5. Lieu d'édition,
6. Maison d'édition,
7. Année d'édition,
8. Pages couvertes par l'article.

Exemples

BLOCH Raymond, « Étrusques », *Encyclopædia Universalis*, Corpus 7, Paris, Encyclopædia Universalis, 1985, p. 503-509.

« Mexique », *Axis : Dossiers*, vol. 7, Paris, Hachette, 1997, p.48-53.

Web

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur
2. « Titre de l'article » (entre **guillemets**)
3. *Nom du site* (en **italique**)
4. Précision sur le format du document s'il y a lieu
5. Adresse du site
6. (Page consultée le xxxx)



La bibliographie

Exemples

DUQUET Francine, « Perceptions et pratiques de jeunes du secondaire face à l'hypersexualisation et à la sexualisation précoce », *Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation*, <http://www.hypersexualisationdesjeunes.uqam.ca>. (Page consultée le 8 mai 2014).

« Les obstacles à la réussite, comment les contrer ? », *Allô Prof*, <http://bv.alloprof.qc.ca/t1023.aspx>. (Page consultée le 30 avril 2013).

TRANSPORTS QUÉBEC, « Sécurité routière », *Youtube*, enregistrement vidéo, 31 sec., <http://www.youtube.com/watch?v=jkgnoluQbY4>, (Page consultée le 28 janvier 2013).

Articles en ligne

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur et/ou de l'agence de presse,
2. « Titre de l'article » (entre **guillemets**),
3. *Titre du périodique* (en **italique**),
4. dans *Nom de la base de données* (en **italique**),
5. Date de publication de l'article,
6. Pages couvertes par l'article.

Exemples

MARTEL Chantal et Patricia Simone HAMMES, « Les troubles pédiatriques d'alimentation », *Psychologie Québec*, dans *Repère*, septembre 2012, p. 29-31.

PRESSE CANADIENNE, « La lutte favorise la violence chez les jeunes », *Le Soleil*, dans *Eureka*, 7 août 2006, p.12.

Documents audiovisuels

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur,
2. *Titre de l'ouvrage* (en **italique**),
3. Lieu d'édition,
4. Maison d'édition,
5. Année de production,
6. Type de document,
7. Durée s'il y a lieu.

Exemples

BISSONNETTE Sophie, *Être ou paraître? : les jeunes face aux stéréotypes sexuels*, Montréal, Office national du film du Canada, 2010, DVD, 24 min.

FORTIER Louis, *Andromède, le ciel profond*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique, 1997, CD.



La bibliographie

Extraits d'émissions de radio et de télévision

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur du reportage ou de l'animateur,
2. « Titre de l'extrait » ou du « reportage » (entre **guillemets**),
3. *Titre de l'émission* (en **italique**),
4. Lieu de production,
5. Nom de la chaîne,
6. Date de diffusion,
7. Durée de l'extrait ou du reportage.

Exemple

ROGEL Jean-Pierre, « Cerveau et émotions », *Découverte*, Montréal, Radio-Canada, 25 janvier 2004, 17 min.

Jeux vidéo

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur-concepteur,
2. *Titre du jeu* (en **italique**),
3. Lieu de production,
4. Compagnie de production,
5. Date de parution,
6. Nom de la plateforme ou du système d'exploitation.

Assassin's creed III, San Francisco, Ubisoft, 2012, Xbox 360.

CLANCY Tom, *Splinter Cell blacklist*, San Francisco, Ubisoft, 2013, PlayStation 3.



La bibliographie

Communications personnelles, entrevues et conférences

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de la personne ressource,
2. « Sujet de la rencontre » (entre **guillemets**),
3. Statut de la personne ressource,
4. Appartenance,
5. Lieu (si l'appartenance ne le précise pas),
6. Date de la rencontre,
7. Communication personnelle, entrevue ou conférence.

Exemples

CHASTENAY Pierre, « Le centre de l'univers », Professeur, Université Laval, 1^{er} mai 2008, conférence.

ZOBROVSKI Igor, « Expériences d'un réfugié politique », Travailleur social, Centre d'aide aux réfugiés de Montréal, 5 avril 2008, communication personnelle.

Attention : pour le cas d'une entrevue informelle, l'auteur est l'élève qui a mené l'entrevue.

LAPLANTE Sylvain, Entrevue avec Brutus Laforce, Agent de la paix, Sûreté du Québec, Saint-Hyacinthe, 9 mars 2000, entrevue.

Œuvres musicales

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur,
2. « Titre de l'extrait » (entre **guillemets**) s'il y a lieu,
3. *Titre de l'ouvrage* (en **italique**),
4. Note sur l'édition, l'interprétation, le format s'il y a lieu,
5. Lieu d'édition,
6. Maison d'édition,
7. Année d'édition.

Partition :

CHOPIN Frédéric, *Walzer*, Édition préparée par Ewald Zimmermann, doigté par Hans-Martin Theopold, Munich, G. Henle Verlag, 1978.

Enregistrement sonore:

STEGEMANN Michael, *The 3 Piano Sonatas*, Notes pour Paul Hindemith, Glenn Gould, piano, Disque compact, Berlin, Sony Classical SMK 52670, 1993.

Chanson :

LES COMBOYS FRINGANTS, «Maurice au bistro». *Motel Capri*, Disque Compact, Montréal, La tribu EKCD008, 2000.



La bibliographie

Affiches, dépliants

1. NOM (en **majuscules**) et prénom de l'auteur ou NOM DE L'ORGANISME
AUTEUR (en **majuscules**),
2. *Titre de l'ouvrage* (en **italique**),
3. Année d'édition,
4. Type de document. BELL CANADA, *En 2020, nous aurons la tête 10 fois plus grosse*, 1997, Dépliant.

COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION DU QUÉBEC, *10 conseils de la CAI pour rester net sur le web*, 2014, Affiche.